

ÉLABORER LE PLAN, EXÉCUTER LE PLAN

Une exécution rigoureuse pour une
croissance durable et rentable

Patrick Whitehead

Premier vice-président,
Exploitation du réseau

Derek Taylor

Premier vice-président,
Transport

Déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans les présentations de la journée des investisseurs constituent des « déclarations prospectives » au sens donné au terme forward-looking statements dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, notamment les déclarations concernant notre exploitation, nos programmes et nos stratégies et nos perspectives financières, incluant le bénéfice par action (BPA) dilué rajusté, le ratio du capital investi (RCI) rajusté, les dépenses d'investissement, les programmes et les stratégies prévus et les principales hypothèses qui s'y rapportent. Les déclarations prospectives peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoir », « s'attendre à », « présumer », « planifier », « viser », « perspective », « plan », « cible » ou d'autres termes semblables.

Principales hypothèses de 2023

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2023. La Compagnie continue de prévoir que la production industrielle nord-américaine de 2023 sera négative. Pour la campagne agricole 2022-2023, la récolte céréalière au Canada a été supérieure à la moyenne triennale (ou a correspondu à la moyenne triennale lorsqu'on excluait la récolte plus faible de 2021-2022), tandis que la récolte céréalière aux États-Unis correspondait à la moyenne triennale. La Compagnie continue de présumer que les récoltes céréalières 2023-2024 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes triennales respectives (en excluant la récolte plus faible de 2021-2022 au Canada). Le CN présume que les prix continueront d'être supérieurs à l'inflation ferroviaire au moment du renouvellement des contrats. Le CN présume que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,75 \$ en 2023 et que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera maintenant à 80 \$ US le baril (comparativement à son hypothèse du 24 janvier 2023, selon laquelle le prix serait d'environ 75 \$ US à 80 \$ US le baril).

Principales hypothèses de 2024-2026

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour la période 2024-2026. La Compagnie prévoit que la production industrielle nord-américaine augmentera d'environ 2% par an au cours des trois prochaines années. Le CN présume que les prix continueront d'être supérieurs à l'inflation ferroviaire. Le CN présume que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,75 \$ et prévoit que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera approximativement à 80 \$ US le baril pour la période.

Les déclarations prospectives ne sont pas une garantie de rendement futur et font intervenir des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner une différence considérable entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN et les perspectives ou les résultats, le rendement ou les réalisations futurs sous-entendus par ces déclarations. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les déclarations prospectives comprennent, sans en exclure d'autres, la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits et tensions géopolitiques; les opportunités commerciales mentionnées dans ces présentations pourraient ne pas se concrétiser entièrement; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits et de temps à autre de façon détaillée dans les rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque pour le CN dans la section Rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les déclarations prospectives sont fondées sur l'information disponible à la date où elles sont faites. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois sur les valeurs mobilières applicables. Si le CN décidait de mettre à jour une déclaration prospective, il ne faudrait pas en conclure qu'il fera d'autres mises à jour relatives à cette déclaration, à des questions connexes ou à toute autre déclaration de nature prospective. Sauf indication contraire expresse du CN, les renseignements qui figurent sur notre site Web ou qui sont accessibles par celui-ci ne font pas partie de ces présentations.

Mises en garde concernant les mesures et calculs non conformes au PCGR

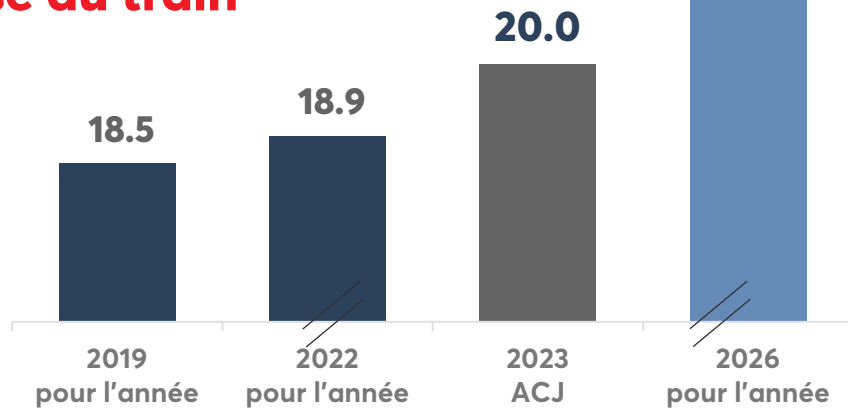
Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN peut également utiliser des mesures de calcul non conformes aux PCGR dans les présentations de la journée des investisseurs, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, soit le bénéfice net rajusté, le BPA dilué rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté (désignées les mesures de la performance rajustées), le RCI rajusté, les flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont définies et font l'objet d'un rapprochement aux mesures PCGR comparables sur le site Web du CN : <https://www.cn.ca/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Les perspectives financières relatives au BPA dilué rajusté du CN pour l'ensemble de l'exercice 2023 et les perspectives pour la période 2024-2026 excluent certains rajustements, qui devraient être comparables à ceux apportés au cours d'exercices précédents. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces éléments sur le BPA dilué rajusté ou le RCI, car ces éléments, qui pourraient être importants, sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement pour le BPA dilué rajusté ou le RCI prévus.

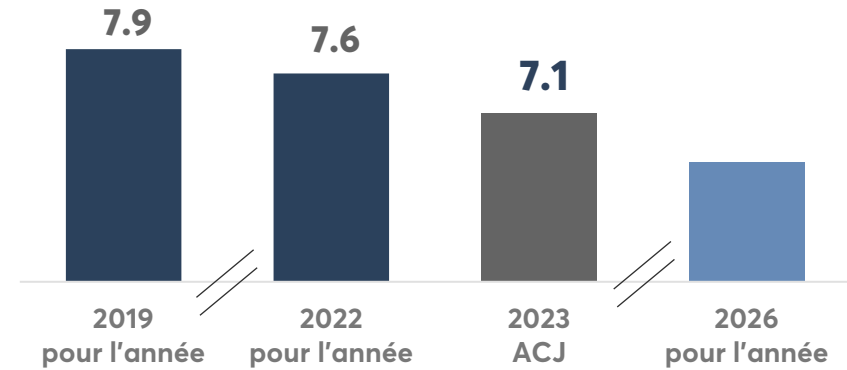
Mesure le succès

À ce jour jusqu'au 14 avril 2023

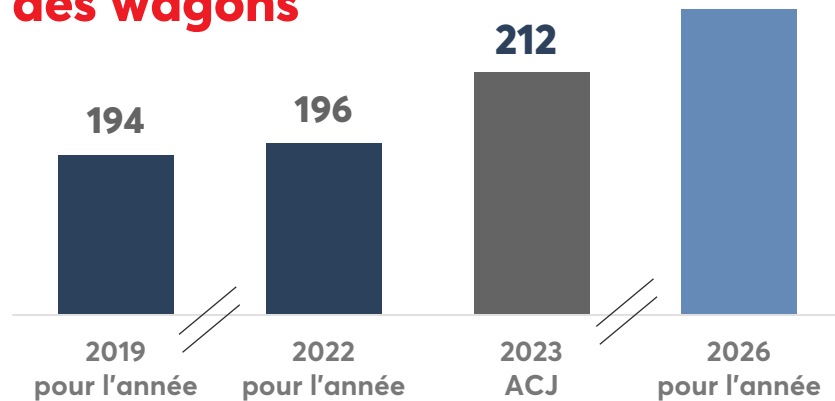
Vitesse du train



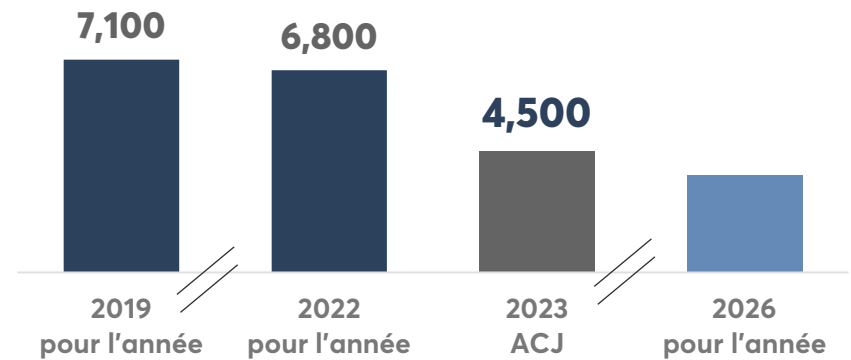
Temps de séjour



Vitesse des wagons



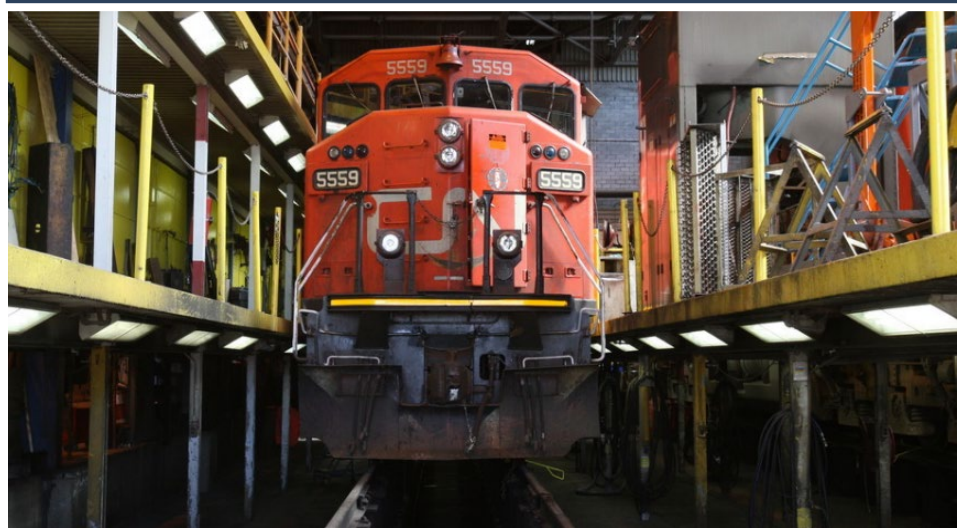
Temps de séjour de 32 heures



Améliorations dans le réseau



COMMENT NOUS Y SOMMES ARRIVÉS



Déploiement du plan

Vrac lourd

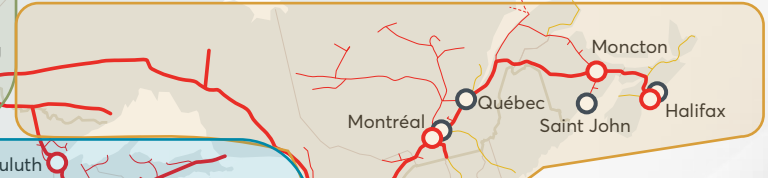
Axé sur les demandes des clients

Axé sur les trains mixtes

Région de l'Ouest



Région de l'Est



18 600

milles de parcours



Région du Sud

Exécution adaptée aux traits de chaque région

Élaborer le plan



PLANIFIER



**TROUVER LES
RESSOURCES**



OPTIMISER

Exécuter le plan

Des trains à l'heure



**Performance rigoureuse et
des plans d'équipe**



**Le bon wagon
La bon lot
Le bon train**

L'avantage Chicago

**CAPACITÉ DE
CONTOURNEMENT
INÉGALÉE**



**EXPLOITATION
EFFICACE ET
À FAIBLE COÛT**

Jusqu'à 48 heures plus rapide de contourner Chicago

Par où commencer ?

... D'abord aux



... ensuite aux



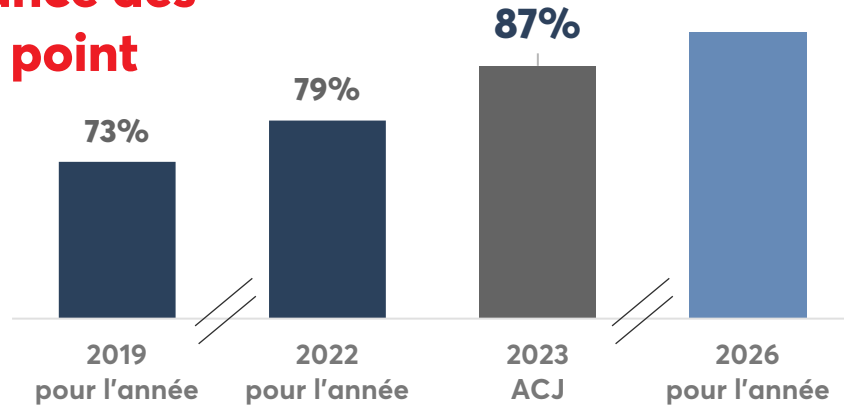
... et finalement au



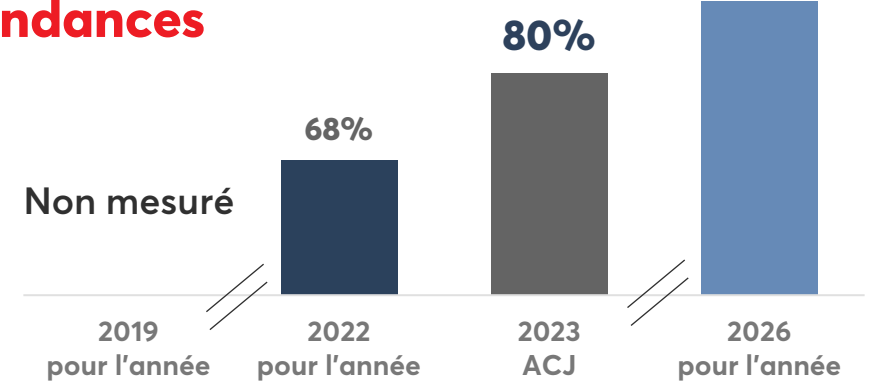
Surveiller les indicateurs de mesures

À ce jour jusqu'au 14 avril 2023

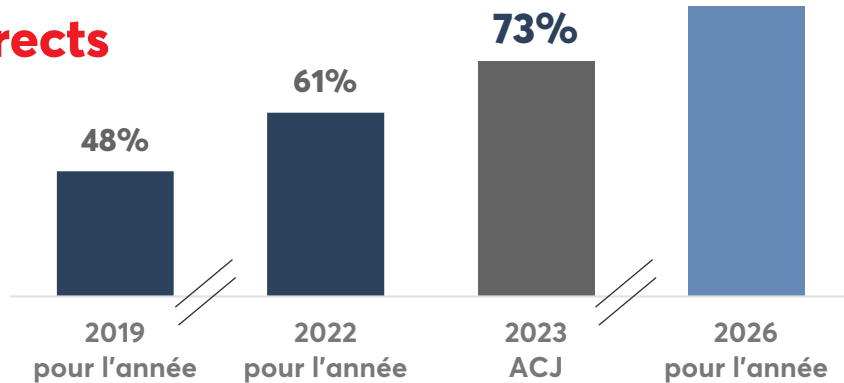
Performance des trains au point d'origine



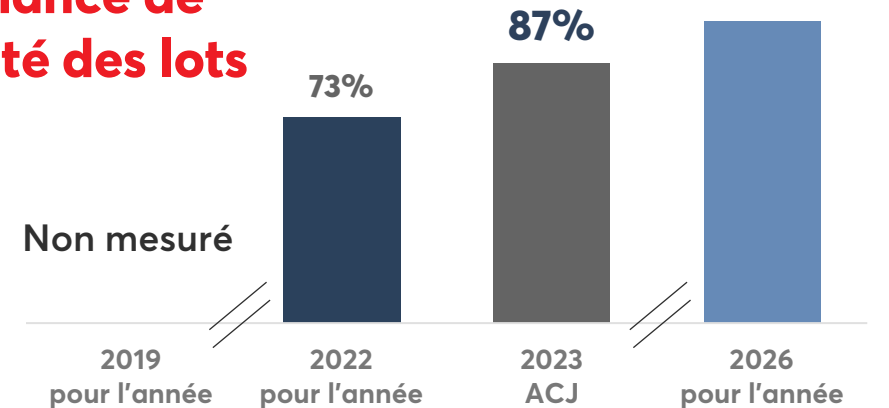
Performance des correspondances



Performance des trains directs



Performance de l'intégrité des lots



Contrôle continu pour resserrer les opérations

L'excellence tous les jours



Couvrir les plus grandes distances du réseau



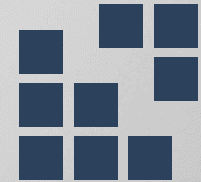
Réduire les événements de manœuvres



Classer le trafic selon les normes concernant les plans



Éliminer les distances parcourues en dehors du trajet prévu



Optimiser le service premier mille – dernier mille

Créer la capacité de transporter plus de marchandises avec moins de matériel



OÙ ALLONS-NOUS



Améliorer l'expérience-client

Une expérience-client plus prévisible



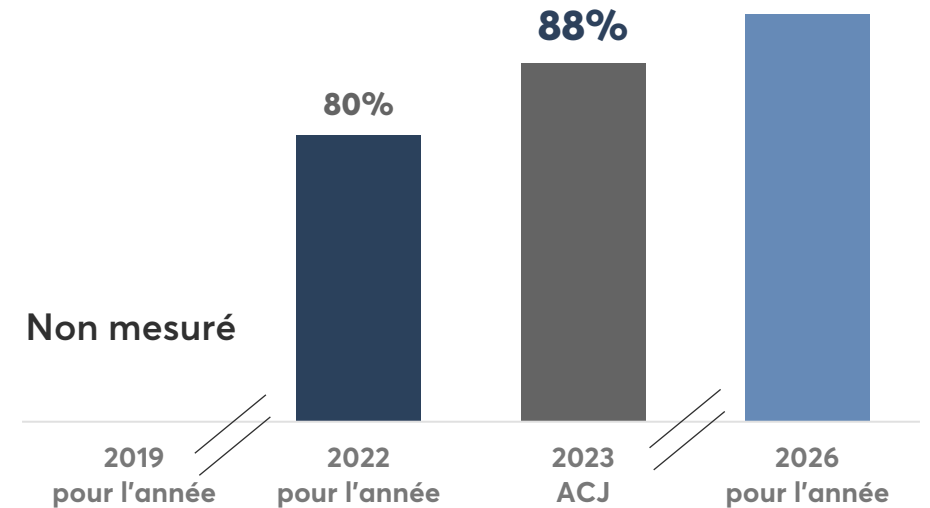
Collaboration de bout en bout avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement



Utilisation de la technologie pour développer notre efficacité opérationnelle



Plan de l'engagement de service local (LSCP)



À ce jour jusqu'au 14 avril 2023

Notre engagement du service premier mille – dernier mille

Créer les conditions gagnantes

- Exploitation ferroviaire à horaires fixes, sûre et rigoureuse
- Miser sur nos forces en cherchant des occasions de croissance à long terme
- Fournir un service constant, fiable et prévisible pour nos clients

ACCÉLÉRER
UNE CROISSANCE DURABLE
ET RENTABLE